

Un petit brin d'histoire

par R/ Jacques G. Albert

Lorsque, le 21 février 1944, le secrétaire d'État du Canada remet officiellement la charte aux quatre signataires, soit Horace Viau, Chéri Laplante, Jean-Jacques Tremblay et Onésime Boileau, le groupe des 17 est probablement loin de s'imaginer tout le chemin que le Richelieu parcourrait durant les 70 années qui nous séparent de cet évènement. Soixante-dix ans plus tard, il est bon de revenir sur ces premières heures de notre mouvement, afin de réaliser que nos fondateurs n'ont pas toujours la vie facile lorsqu'ils décident de créer un club de services catholique et canadien-français à Ottawa.

Il faut remonter à 1937, presque à la veille de la Deuxième Guerre mondiale et au sortir de la grande crise économique des années 1930, pour voir deux citoyens de la ville d'Ottawa, le Dr Horace Viau et Me Joachim Sauvé, tenter de former parmi leurs amis une chaîne de cercles sociaux catholiques et canadiens-français. Ces deux hommes voient avec tristesse leurs frères contemporains user leurs forces au bénéfice des clubs neutres de langue anglaise et d'une autre culture, sans rien apporter à la leur !

Malgré tous leurs efforts, nos deux valeureux compatriotes ne réussissent pas à communiquer leur ferveur à leur milieu, de sorte qu'après quelques réunions, l'œuvre tombe. Afin de pouvoir étudier les règlements et les rouages administratifs d'un organisme comme on le voit, le Dr Viau consent à entrer dans un club Rotary et ce jusqu'en 1945. Les connaissances acquises doivent bientôt servir. De plus en 1941, le Dr Viau accède à la présidence de la Société Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa. Il décide avec l'aide de quelques membres de la Société de relancer son idée de 1937.

Dans le livre *Les Clubs Richelieu, Les premiers 25 ans du Richelieu International*, nous retrouvons l'analyse d'une conférence du R. P. Louis Lachance, O.P. qui a une influence certaine sur la création du Richelieu.

« En premier lieu, on invita le R. P. Louis Lachance, O.P., éminent professeur de philosophie à l'Université de Montréal et chef de file canadien-français, à donner une causerie à un groupe imposant de Franco-Ontariens. Le populaire conférencier conseilla la fondation de *clubs sociaux dits de service et composés de chrétiens d'expression française*. Il exposa très clairement la nature, l'objet, la composition et la technique administrative de quelques clubs neutres bien établis déjà au Canada, tels le Rotary, le Kiwanis, les Lions. Il suggéra que les constitutions de ces clubs servent de modèles à ceux qu'on désirait créer. Bref, ce soir-là, le R. P. Lachance préconisait un développement considérable dans l'histoire du Canada français dans le domaine des œuvres sociales. Certes, notre race n'avait jamais manqué de travailleurs ni d'apôtres. Nombreuses étaient ses œuvres, excellentes ses initiatives au plan national patriotique et religieux. Or, pendant que nos compatriotes entraient en grand nombre dans les clubs sociaux anglo-saxons où, très souvent, ils se sentaient brimés et malheureux, les autres s'isolaient dans un individualisme stérile. Il fallait donc grouper toutes ces forces vives et créer à travers le pays un lien de solidarité et d'entraide fraternelle au service de nos communautés urbaines et rurales.

« Tous les auditeurs de cette désormais fameuse causerie du R. P. Lachance communient avec ferveur à l'enthousiasme du conférencier. Sur-le-champ, on décide de former un organisme dont le rôle principal sera de fonder des cercles sociaux.

Immédiatement se forme un noyau de patriotes fervents. Ils sont au nombre de dix-sept, qui sont officiellement reconnus comme les fondateurs de la Société Richelieu, aujourd'hui le Richelieu International ». (Camille Hudon, coordonnateur des textes et al., *Les Clubs Richelieu, Les premiers 25 ans du Richelieu International*, Montréal, Éditions du Jour, 1971, pp. 14-15.)

Qui sont ces dix-sept personnes ? Nous retrouvons dans Renée Veilleux et Céline Deschênes, *Dans les Sentiers de l'Amitié, Richelieu International 1944-1994*, une présentation de ce groupe des 17. Même soixante-dix ans plus tard, il peut être intéressant de s'arrêter à ces personnes spéciales pour tous les Richelieu d'aujourd'hui.

Horace Viau: la figure la mieux connue du mouvement et signataire de la charte fédérale ; premier président et premier gouverneur de la Société ;

Jean-Jacques Tremblay: deuxième président général ; penseur et philosophe officiel ainsi qu'orateur recherché ; les anciens indiquent que cet homme est fort probablement celui qui a « déclenché les raisons dominantes pour lesquelles on devait fonder un club Richelieu » (entrevue 02/12/93) ; il est aussi l'un des quatre signataires de la charte fédérale ;

Chéri Laplante: autre signataire de la charte fédérale, « c'était le Salomon des Richelieu aux heures de difficulté. » ;

Onésime Boileau: signataire de la charte fédérale ;

M^e Joachim Sauvé: rédacteur de la charte fédérale et premier conseiller juridique de la Société ;

Albert Boyer: « il fut en réalité celui qui a inspiré l'idée de fonder une chaîne de clubs sociaux chrétiens. Profitant du prestige que lui conférait un poste supérieur au sein d'un mouvement patriotique national du temps, il en sera l'idée dans son entourage. L'initiative était si nouvelle et si différente des organismes déjà connus qu'elle n'eut aucune suite. Albert Boyer décida d'intéresser deux de ses amis influents. Il se confie au Dr Horace Viau, qui connaît bien les rouages des clubs sociaux, et rencontre le magistrat Sauvé, à cause de ses remarquables connaissances juridiques. (...) Bien humblement, il s'est constamment tenu dans l'ombre des autres grands de la Société. Il a toujours refusé les honneurs des premiers rangs. (Les Club Richelieu, cité dans la Revue Richelieu, juillet/août 1971)

L'abbé Émile Vézina: prêtre, aviseur moral du Conseil central de la Société ;

Alphonse Dulude: employé civil et premier trésorier général ;

Conrad Charlebois: homme d'affaires ;

Hector Ménard: administrateur général de l'Union Saint-Joseph du Canada, compagnie d'assurances ;

Esdras Terrien: traducteur ;

Henri Bérard: agronome ;

Paul Fontaine: avocat ;

Charles Gauthier: journaliste ;

Gérard Bernier: journaliste ;

Camille Hudon: journaliste ;

Antoine Deveault: ingénieur.

(ces deux derniers, ainsi que le juge Sauvé et Onésime Boileau, signataires de la charte fédérale, ne furent jamais membres d'un club Richelieu.) (Renée Veilleux et Céline Deschênes, *Dans les sentiers de l'amitié, Richelieu International 1944-1994*, Mont-Joli, club Richelieu Mont-Joli, 1994, pp. 14-15.)

Premières années

Pendant trois longues années, ces pionniers travaillent ardemment à l'élaboration d'un plan général, à l'étude de la constitution d'organismes déjà existants et aux formalités prescrites pour l'obtention d'une charte fédérale.

M^e Joachim Sauvé les dirige dans les dédales des formalités juridiques. Enfin, la formule de demande d'une charte est prête !

Et le nom ?

On constate alors qu'on n'a pas de nom pour le nouvel organisme.

Au cerveau de ces penseurs, tous férus de l'histoire canadienne, affluent de nombreux et nobles vocables populaires : Lucerne, Richelieu, Talon, Champlain, etc. C'est le hasard qui termine le débat. Est-ce la vérité ou tout simplement une anecdote ?

Un fonctionnaire de langue anglaise s'exclame : « Riché – liou » what a fine name... and so easy to pronounce... ! » Sidéré, Albert Boyer recommande le choix, on changera le nom plus tard, s'il le faut.

Tous les descendants de France connaissent bien Armand-Jean du Plessis de Richelieu, le cardinal fondateur de l'Académie française, l'un des plus grands hommes d'État de la mère patrie.

Mais pourquoi ce nom ? Un subtil et habile bibliothécaire de l'Université Laval, tirera tout le monde de l'embarras : il propose une analogie entre l'œuvre naissante et celle de la fameuse Maison Richelieu fondée à Québec au début de la colonie.

Le cardinal Richelieu, préoccupé du bien-être social de la Nouvelle-France, demanda à sa nièce, la duchesse d'Aiguillon, de fonder à Québec une maison qui prît soin des *enfants déshérités* et des orphelins des soldats et des colons. La duchesse prit l'affaire au sérieux et s'assura les services de religieuses pour l'entretien de la Maison. Le cardinal fournit les fonds à même sa cassette personnelle et il en confia l'administration exclusive à sa nièce. La Maison portait le nom de Maison de la duchesse d'Aiguillon ou, plus couramment parmi le peuple, *Maison Richelieu*. Cette institution élargit ses cadres en 1665, pour devenir l'Hôtel-Dieu de Québec. C'était donc un nom bien approprié pour une société et des clubs destinés à venir en aide à l'enfance et à la jeunesse.

Premier Conseil général

Le jeudi 27 avril 1944, en vertu des pouvoirs conférés par la charte, les quatre signataires se réunissent pour se former en comité provisoire. Le Dr Viau est élu président et Onésime Boileau obtient le poste de secrétaire. Le comité déclare la Société Richelieu dûment fondée. Le président, dès cette première réunion, parle d'un but particulier à trouver pour l'œuvre. Il aimerait bien qu'on s'occupe des jeunes délinquants.

Les dix-sept membres fondateurs deviennent le conseil général de la Société Richelieu, c'est-à-dire l'autorité suprême, et ce jusqu'en novembre 1946.

Le 18 janvier 1945, le comité provisoire, devenu le Conseil général, tient son assemblée annuelle prescrite par la loi et procède à l'élection d'un conseil d'administration. Immédiatement après l'assemblée du conseil général a lieu la première assemblée des dix membres du conseil d'administration pour l'élection du comité exécutif.

Sont élus :

Gouverneur : Dr Horace Viau

Président : Jean-Jacques Tremblay

Secrétaire : Gérard Bernier

Trésorier : Onésime Boileau.

Le devise

En 1944, le Canada est en guerre. On est aussi à l'époque de la tuerie universelle, de la haine, des camps de concentration, de l'extermination massive, du terrorisme ! N'était-il pas instinctif que dans ce chaos général des esprits pacifiques, des âmes chrétiennes arborassent la devise *Paix et Fraternité*.

En outre, la raison d'être d'un club social, c'est le travail d'équipe, c'est la détermination d'accomplir humblement sa part individuelle en vue d'un effort concerté. Ces mots de ralliement sont donc un appel symbolique au sacrifice de l'intérêt personnel pour le bien commun.

Et les rencontres

Comment a-t-on décidé de l'intervalle des rencontres ? Les réunions prenaient la forme de dîner-causerie chez chacun des membres et selon le principe de la rotation. La rencontre avait lieu chaque deuxième lundi du mois, à 18 h 00. Elle se terminait à 19 h 30.

À l'assemblée du 9 avril 1945, on tire au sort le tour des hôtes pour toute l'année. Le hasard fait la désignation suivante : mai, Dr Horace Viau ; juin, abbé Émile Vézina ; juillet, Gérard Bernier ; août, Albert Boyer ; septembre, M^e Paul Fontaine ; octobre, Alphonse Dulude ; novembre, Henri Bérard ; décembre, Jean-Jacques Tremblay ; janvier, Chéri Laplante ; février, Onésime Boileau.

Les épouses des membres rivalisaient dans la préparation de succulents repas. Nous leur devons le souvenir d'admiration parce qu'elles auront donné le ton et l'enthousiasme aux Dames Richelieu contemporaines. (Note : Les Dames Richelieu, conjointes des membres Richelieu, se sont regroupées à plusieurs endroits pour aider les clubs Richelieu jusqu'à l'apparition du premier club Richelieu féminin. Un seul regroupement Dames Richelieu existe encore en 2014 et ce depuis 1952, ce sont les Dames Richelieu d'Edmundston.)

Lors des huit rencontres tenues en 1945, on a adopté la devise *Paix et Fraternité* et publié à 100 exemplaires les règlements des futurs « cercles ». On a choisi le bouton insigne, l'écusson Richelieu, le sceau officiel. Une somme considérable de temps fut consacrée à la rédaction des règlements généraux de la Société et des règlements particuliers des clubs qui allaient naître. Mais c'est surtout à la fondation des « cercles » qu'on s'intéressa en l'année 1945. Toutefois le travail est difficile : les personnalités invitées comprennent mal la formule, des obstacles se dressent, les membres fondateurs font figure « d'illuminés irresponsables », des autorités religieuses s'opposent à l'apparition de nouveaux clubs qui pourraient nuire à la vie d'autres organismes catholiques, la multiplicité de groupements amènerait l'émiettement des énergies, certaines grandes villes du Québec se montrent récalcitrantes à l'idée d'une tutelle ontarienne...

Dès le 19 septembre 1945, M. Arthur Desjardins réunit une trentaine de personnes de toutes les professions. Dès ce soir-là, dix-sept des convives sont si convaincus de l'avenir d'une pareille organisation qu'ils signent la formule d'adhésion. Le club naissant est officiellement reconnu comme le premier de la chaîne et s'appellera le Richelieu Ottawa-Hull.

Naissance des clubs aînés

1946 voit la fondation de six clubs : Hawkesbury, (2) 2 mars ; Montréal (3) 10 avril ; Trois-Rivières (4) 20 juin ; Montmagny (5) 30 août ; Rimouski (6) 31 août ; Mont-Joli (7) 31 août.

Ordre de Jacques-Cartier

Plusieurs des fondateurs des clubs Richelieu étaient également membres de l'Ordre de Jacques-Cartier, organisation intensément vouée à la défense des minorités canadiennes-françaises catholiques. Il est bien probable que des chefs de l'Ordre aient favorisé, encouragé, aidé la création de la Société Richelieu.

Des clubs laïcs

Les fondateurs ont des convictions religieuses profondes, mais ils tiennent mordicus à ce que les clubs demeurent laïcs.

Des clubs d'expression française

Pour les fondateurs, les clubs seront exclusivement d'expression française. En conséquence, il est normal que les délibérations et les conférences soient tenues dans la langue de Molière. Cela est tellement évident que l'on néglige de l'inscrire aux premiers règlements. Toutefois les événements obligeront bientôt les fondateurs à prendre une position ferme à cet égard.

Au printemps de 1947, lors de la réunion du bureau d'administration du lundi 14 avril 1947, on peut lire ce qui suit : « Le président fait part de l'entrevue qu'il a eue avec M. Robert Cantin, le président du club Eastview. Celui-ci lui a demandé un électro pour l'impression de cartes de membres bilingues. Le président lui a promis l'électro demandé ainsi que trois copies en anglais des règlements de la Société.

Les directeurs du bureau d'administration regrettent que le président ait acquiescé au désir de M. Cantin. Il est suggéré que M. Lévis Desroches et M. Jean-Jacques Tremblay aient une entrevue avec M. Cantin le plus tôt possible pour lui expliquer l'attitude de la Société envers la formule bilingue. »

À la réunion du bureau d'administration du lundi 5 mai 1947, on retrouve : « Le gouverneur soumet une lettre qui lui a été remise par le secrétaire du club Eastview, dans laquelle ce dernier club se constitue en club bilingue et demande l'approbation officielle de la Société. Il est résolu de rédiger, séance tenante, une réponse au club Eastview dans laquelle la Société Richelieu réaffirmera la nature des clubs Richelieu qui doivent être à base de principes chrétiens et d'expression française... » M. Arthur Desjardins explique au vice président du club de Eastview « qu'il est dans son intérêt que son club ait toutes ses délibérations en français ». Le club a bien compris le message... mais il a dû attendre beaucoup plus que les trois mois habituels pour recevoir sa charte officielle de la Société.

Et la place des femmes ?

Le premier club où des femmes sont inscrites officiellement à titre de membres est celui de Vancouver et ceci, en 1973.

Le premier club exclusivement féminin a vu le jour en février 1983. Il s'agit du Club Richelieu « La Québécoise » de Maniwaki. Déjà en 1984, le Richelieu International compte dans ses rangs onze clubs féminins, puis en 1988 on en dénombre 33.

D'Ottawa à Richelieu international

19 septembre 1945 : Ottawa-Hull

18 avril 1946 : Montréal

12 décembre 1949 : Campbellton, au Nouveau-Brunswick, le Richelieu entre aux Maritimes et en Acadie.

3 décembre 1955 : Manchester, États-Unis

1969 : Cannes en France, remise de charte le 28 juin 1970

1973 : Dakar au Sénégal

2 octobre 1974 : Liège en Belgique

22 avril 1976 : Basse-Terre en Guadeloupe

1980 : Fort-de-France en Martinique

1980 : Capesterre-Belle-Eau en Guyane française

Mai 1987 : Genève en Suisse

Mai 1988 : Luxembourg

La Fondation Richelieu-International

Le 30 août 1977, le R/Pierre Quoibion étant président international, les autorités fédérales émettaient des lettres patentes constituant en corporation à but non lucratif la Fondation Richelieu-International. Ce geste marquait l'aboutissement de plus de dix ans de réflexions et de discussions en comités et en assemblées générales du Richelieu International à la suite du projet soumis par le club R/Trois-Rivières en 1966.

70 ans après la fondation du premier club Richelieu Ottawa-Hull, nous voici à Welland pour le congrès international 2014. Bon congrès à toutes et tous. Merci pour votre attention.

R/ Jacques G. Albert
le 16 mai 2014